

Procès-verbal de la Régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine

SÉANCE ORDINAIRE 31 MARS 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie du complexe sportif de Sainte-Catherine et de Delson tenue le 31 mars 2026 à 16 h au Complexe sportif de Sainte-Catherine et de Delson, situé au 75 boul. George Gagné N. à Delson.

Sont présents :

Les conseillers :
Mme Amélie Côté, Ville de Sainte-Catherine
Mme Annick Latour, Ville de Sainte-Catherine
M. Éric Lecourtois, ville de Delson
M. Jean-Michel Pépin, Ville de Delson

Le secrétaire-trésorier : M. Ghislain Plourde, secrétaire-trésorier de la Régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine

Est absent :

376-03-31 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

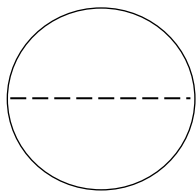
Après la constatation du quorum par le président de l'assemblée, il est proposé par Éric Lecourtois, appuyé par Amélie Côté d'ouvrir la séance à 16 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

377-03-31 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est proposé :

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'Ordre du jour
3. Adoption du procès-Verbal du 24 février 2026
4. Modification mineure du règlement de la grille tarifaire annuelle – Piste de course
5. Baux commerciaux
6. Approbation de la liste des déboursés et comptes payables – Février 2026
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine**

378-03-31 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 FÉVRIER 2026

Il est proposé par Amélie Côté, appuyé par Éric Lecourtois d'adopter le procès-verbal du 28 février 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**379-03-31 MODIFICATION MINEURE DU RÈGLEMENT DE LA GRILLE TARIFAIRE ANNUELLE
– PISTE DE COURSE**

CONSIDÉRANT le mandat octroyé à SOPIAR d'optimiser l'utilisation des installations du complexe sportif, notamment la piste intérieure, en bonifiant l'offre de services à la clientèle ;

CONSIDÉRANT la volonté de l'organisation de développer des activités favorisant la participation des jeunes et de promouvoir de saines habitudes de vie auprès des familles ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'offrir un incitatif tarifaire sous forme de rabais pour les enfants âgés de 15 ans et moins accompagnés d'un adulte ;

CONSIDÉRANT que ce rabais serait équivalent à celui déjà consenti aux aînés, soit un rabais de 10 % ;

CONSIDÉRANT que la mise en place de ce rabais nécessite une modification mineure du règlement de la grille tarifaire ;

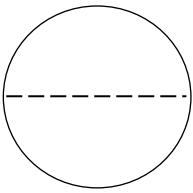
IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration autorise une modification mineure du règlement de la grille tarifaire afin d'introduire un rabais de 10 % applicable aux enfants âgés de 15 ans et moins, lorsqu'ils sont accompagnés d'un adulte, pour l'utilisation de la piste intérieure ;

QUE ce rabais s'applique tant aux inscriptions à la carte qu'aux abonnements ;

QUE ce rabais soit équivalent à celui accordé aux aînés et s'applique selon les mêmes modalités administratives ;

QUE cette mesure entre en vigueur dès son adoption et demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou abrogée par le conseil d'administration ;



Procès-verbal de la Régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine

QUE la gestionnaire aux opérations, Isabelle Veilleux, soit autorisée à prendre toute mesure administrative nécessaire à la mise en œuvre de la présente résolution.

PROPOSÉ PAR: Jean-Michel Pepin
APPUYÉ PAR : Amélie Côté

ADOPTÉ à l'unanimité

380-03-31

ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC L'INTERVALLE – UTILISATION DE LA PISTE DE COURSE

CONSIDÉRANT le mandat octroyé à SOPIAR d'optimiser l'utilisation des installations du Complexe sportif, notamment la piste intérieure, en bonifiant l'offre de services à la clientèle ;

CONSIDÉRANT l'expertise reconnue des intervenants de L'Intervalle en matière d'encadrement et d'animation d'activités physiques adaptées ;

CONSIDÉRANT l'intérêt des parties à collaborer afin de maximiser l'accessibilité et la mise en valeur de la piste de course ;

CONSIDÉRANT l'intention de mettre en place un projet pilote dont les retombées seront évaluées au terme de l'année 2026 ;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU :

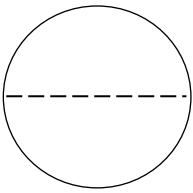
D'AUTORISER la conclusion d'une entente de partenariat avec L'Intervalle pour l'utilisation de la piste de course du Complexe sportif, selon les modalités présentées ;

DE MANDATER Isabelle Veilleux de SOPIAR pour négocier, finaliser et signer ladite entente ;

DE PRÉVOIR qu'un bilan du projet pilote soit présenté au conseil d'administration au plus tard à la fin de l'année 2026, afin d'en évaluer la pertinence et d'orienter les suites à donner.

PROPOSÉ PAR: Jean-Michel Pepin
APPUYÉ PAR : Amélie Côté

Et ADOPTÉ à l'unanimité



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine**

381-03-31

BAUX COMMERCIAUX – AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT la volonté de la Régie d'optimiser l'utilisation des espaces disponibles au Complexe sportif et de diversifier l'offre de services à la population ;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues avec L'Intervalle relativement à l'occupation de locaux dédiés aux activités de CrossFit, de Pilates et de physiothérapie ;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue pour l'occupation d'un local par la boutique Izik Sports ;

CONSIDÉRANT les modalités des baux commerciaux présentées aux membres du conseil d'administration ;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU :

D'AUTORISER la signature de baux commerciaux entre la Régie et L'Intervalle pour l'occupation des locaux destinés aux activités de CrossFit, de Pilates et de physiothérapie, ainsi qu'avec Izik Sports pour l'exploitation d'une boutique, conformément aux modalités présentées ;

DE MANDATER la direction générale de SOPIAR pour finaliser les termes des ententes et procéder à la signature desdits baux ;

DE PRÉVOIR que toute modification substantielle aux modalités présentées soit soumise à l'approbation du conseil d'administration.

382-03-31

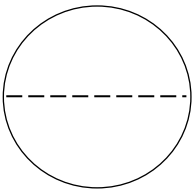
LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES PAYABLES - FÉVRIER 2026

CONSIDÉRANT que la liste des déboursés et des comptes payables de février 2026 a été présentée aux membres du Conseil et que ceux-ci en ont constaté la conformité;

Il EST RÉSOLU d'approuver la liste des déboursés et des comptes payables de février 2026.

PROPOSÉ PAR: Amélie Côté
APPUYÉ PAR : Éric Lecourtois

Et ADOPTÉ à l'unanimité



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine**

383-03-31 PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions ont été posées et des réponses ont été donnée ou le seront lors de la prochaine rencontre.

384-03-31 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé et qu'il n'y a plus de question, il est proposé par Amélie Côté, appuyée par Éric Lecourtois et résolue de lever l'assemblée à 16 h 10.



Annick Latour, présidente

Ghislain Plourde
Secrétaire-trésorier